

L'ÉCONOMIE AVEC LA NATURE

Des décennies durant, des gouvernements et des agences intergouvernementales comme l'ONU ou la Banque mondiale se sont démenés pour trouver des moyens de maintenir en mouvement le flot de grands investissements et projets, quelles qu'en soient les conséquences. Bien que les combustibles fossiles soient la cause principale du changement climatique, nous voyons que les entreprises pétrolières, gazières et charbonnières accélèrent leurs activités d'extraction. Bien que le défrichage de sols pour l'agriculture industrielle soit une des principales causes du déboisement, nous voyons que les agro-industries multiplient leurs grandes plantations d'arbres et de cultures vivrières. Nous voyons que l'industrie minière creuse la Terre de plus en plus profondément. Nous voyons davantage de routes, de chemins de fer, d'oléoducs, de ports et d'autres grands ouvrages d'infrastructure qui facilitent l'extraction et la commercialisation des « ressources naturelles ». Et, en conséquence de tout cela, nous voyons que des milliers de communautés sont dépossédées de leurs foyers, de leurs moyens d'existence, de leurs cultures et de leurs territoires, et que certaines personnes perdent même leur vie. L'ironie de la chose est que ces mêmes industries peuvent continuer à détruire, tout en affirmant maintenant qu'elles sont « vertes » ou « certifiées », « neutres » à l'égard du climat, ou « durables ».

Pourtant, malgré tous ces jolis mots, le système économique dominant a toujours été violent, et il continue de l'être. Il est violent à l'égard de la nature et, par conséquent, il est violent à l'égard des gens qui coexistent avec elle et qui en dépendent. Ceci est inhérent au besoin de croissance et de développement permanents du système, en dépit du fait que les « ressources » sont limitées. Dans ce contexte, les gouvernements, les transnationales et les bailleurs de fonds se sont mis à promouvoir une « nouvelle » économie : une « économie avec la nature » qui permet aux entreprises de compenser la pollution ou la destruction de la biodiversité qu'elles provoquent. Une société qui veut extraire les minéraux d'un gisement situé sous une forêt peut le faire, et affirmer que la diversité de la forêt n'a subi aucune atteinte, pourvu que la biodiversité détruite soit compensée en préservant ou en restaurant une autre zone censément « équivalente » à celle qui a été ravagée. De la même façon, une raffinerie de pétrole peut continuer à polluer au-delà de toute limite fixée, pourvu qu'à un autre endroit, un projet soit en train d'éviter ou d'économiser un volume « équivalent » d'émissions. Derrière les compensations, des centaines de courtiers, de sociétés conseil, d'ONG, de programmes de certification et d'agences financières tirent profit de ces transactions. Le système économique dominant en est renforcé et peut continuer de croître.

Ainsi, on réussit à cacher les rapports de pouvoir, les injustices, les dépossessions et la violence derrière des chiffres et des mesures. La transformation de la « nature » en unités quantifiables afin de compenser sa destruction permet aux entreprises et aux gouvernements d'avoir accès à de plus en plus de territoires et à les contrôler. Qu'il soit possible de compenser la dévastation, à un moment déterminé, d'un endroit déterminé où existent des interconnexions, des communautés et des histoires déterminées, est une idée absurde. Pour aggraver encore les choses, cette « économie avec la nature » a tendance à dépeindre les communautés forestières et paysannes comme les coupables de la destruction de la nature. Les méthodes agricoles traditionnelles sont présentées comme diaboliques, et elles sont même interdites à certains endroits, accusées d'être la cause du déboisement à grande échelle. Pendant ce temps, les grands investissements se

voient débarrassés de toute responsabilité et se vantent, dans des campagnes coûteuses, de leurs bontés à l'égard du climat et des forêts.

Cette année, afin de mieux savoir comment se manifeste « l'économie avec la nature » dans les communautés forestières et paysannes du monde et aux yeux de leurs membres, nous avons inclus dans nos bulletins mensuels une série d'articles qui essaient de répandre un peu de lumière sur cette tendance. Nous demandons : qu'implique « l'économie avec la nature » pour ceux qui luttent pour protéger les territoires forestiers et paysans ? Comment résister à cette tendance ? Maintenant que la fin de l'année approche, nous souhaitons partager avec vous une compilation des articles qui traitent de ce sujet, dans l'espoir de continuer à apprendre ensemble pour approfondir notre analyse et renforcer notre résistance.

Le Secrétariat international du WRM

Compilation d'articles du bulletin du WRM de 2015 **concernant « l'économie avec la nature »**

L'appropriation de territoires pour des profits financiers

Bulletin 210 – Janvier 2015

L'appropriation de terres, de forêts et d'eaux par des privés et des États n'est pas un phénomène nouveau. Une partie importante de ce qui croît sur la terre, de ce que les humains cultivent sur la terre, de ce qui coule sur et sous la terre, de ce qui constitue des paysages et des écosystèmes, de ce qui est construit sur la terre et de ce qui est extrait de la terre a été transformé en marchandise. Ce qui est nouveau, c'est la variété de moyens, de mécanismes et d'instruments par lesquels est exercé le contrôle des terres et de la nature, et grâce auxquels la terre et ses richesses sont en train de devenir des articles à commercialiser sur de nouveaux marchés. Au cours des dix dernières années, les acteurs et les instruments financiers se sont intéressés aux affaires concernant la terre, les forêts, les minéraux et l'eau. Tandis que la terre elle-même est un bien immeuble, la financiarisation permet à la richesse que produit la terre de se déplacer d'un endroit à l'autre du monde grâce aux instruments financiers échangeables qui peuvent être commercialisés sur des marchés éloignés.

La commercialisation des droits communaux au Gabon : la 'Loi sur le développement durable'

Bulletin 211 – Février 2015

En août 2014, le gouvernement du Gabon promulgua une nouvelle 'Loi sur le développement durable'. La nouvelle loi stipule que les entreprises peuvent compenser la destruction qu'elles provoquent dans les forêts ou les territoires traditionnels en achetant des 'crédits de développement durable'. Ces crédits sont de quatre types: crédits carbone, crédits biodiversité, écosystémiques et de capital communautaire. Cette loi est la première à introduire les crédits du 'capital communautaire', celui-ci étant défini comme «la somme des actifs naturels et culturels qui appartiennent à une communauté». Sans davantage d'explications, le 'capital communautaire' pourrait inclure des choses telles que les terres, les récoltes, les ressources hydriques, la culture

ou l'éducation d'une communauté. Dans ce contexte, les femmes seraient les plus touchées car, le plus souvent, ce sont elles qui se chargent des soins, de l'éducation, de la préparation de médicaments et de cultiver des vivres au sein des communautés.

Sauvegarder les investissements : les 'sauvegardes' de REDD+, les femmes et les peuples indigènes

Bulletin 211 – Février 2015

Dans le monde entier on parle beaucoup en ce moment des sauvegardes pour la mise en œuvre des projets dénommés REDD+ ou 'Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts, le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et l'augmentation des stocks de carbone forestier'. Dans les projets REDD+, les mesures de sauvegarde sont présentées comme de simples requêtes et presque sous forme de check-list, non pas pour faire respecter les droits des populations locales mais pour essayer, avec un investissement minimal, d'éviter les conflits sociaux tout en garantissant le fonctionnement du marché du carbone. Ainsi, ces mesures de sauvegarde auraient pour but la mise en œuvre efficace des projets REDD+ en minimisant – sans les éviter – les risques socio-écologiques inhérents aux activités REDD.

Pendant que la FAO célèbre la Journée internationale des forêts, les arbres artificiels avancent : les 'forêts' transgéniques

Éditorial - Bulletin 212 – Mars 2015

Depuis plusieurs années, l'Organisation des Nations unies, par l'intermédiaire de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), célèbre le 21 mars la Journée internationale des forêts. Le thème de cette année est «Forêts, Climat, Changement». D'après la vidéo d'une minute qui sert à annoncer la Journée internationale des forêts 2015, pour la FAO les forêts sont vitales parce qu'elles «sont à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique». La seule caractéristique des forêts qu'on y souligne c'est leur capacité de piéger du CO₂ dans les arbres et dans le sol. Cette approche vise à faire inclure les forêts dans un accord sur le climat qui devra être conclu à Paris à la fin de l'année. Le changement prôné par la FAO dans le thème de la Journée – Forêts, Climat, Changement – consisterait-il à nous faire partager cette vision limitée des forêts, suivant laquelle elles sont nécessaires pour faire face à la crise climatique? Qu'est-ce que cela représente pour les peuples et les populations qui dépendent des forêts?

Le Plan d'action forestier tropical + 30. La FAO et la Banque mondiale sont au cœur d'une nouvelle solution fautive de la crise des forêts : REDD et l'agriculture intelligente vis-à-vis du climat

Bulletin 212 – Mars 2015

Pendant le Congrès forestier mondial de la FAO en 1985, le Plan d'action forestier tropical (PAFT) fut adopté comme nouveau cadre international pour les programmes d'action concernant les forêts. Agences donatrices, avec le soutien de quelques ONG internationales, acceptèrent eux aussi le PAFT comme cadre pour leurs activités et leur financement concernant les forêts tropicales. Les ministres des pays du Sud ont préparé des plans nationaux sur la 'gestion durable des forêts', des stratégies d'investissement

et des listes d'activités à entreprendre pour lutter contre le déboisement. Néanmoins, la crise des forêts a continué et le déboisement a considérablement augmenté. Trente années se sont écoulées. De nouveau, la Banque mondiale et la FAO sont en train de financer des initiatives et des démonstrations pilotes, des politiques nationales et des plans d'investissement dans de nombreux pays du Sud qui possèdent des forêts tropicales. L'objectif de 'développement' du PAFT a été remplacé par des tentatives de lutter contre la crise climatique en réduisant les émissions qui se produisent quand les forêts sont détruites. Et une fois de plus, leur analyse des causes réelles de cette crise est erronée.

Liberia : La Banque mondiale ouvre la voie à une stratégie nationale de compensation de biodiversité

Bulletin 213 – Avril 2015

En mars 2015, la Banque mondiale a publié un rapport qui permettra aux sociétés minières qui opèrent au Liberia de se présenter comme les sauveurs de la biodiversité, tout en continuant à détruire quelques-unes des forêts les plus riches en biodiversité du pays. Le rapport « étudie la possibilité de mettre en œuvre un plan national de compensation de biodiversité au Liberia », et la Banque mondiale estime qu'un tel plan pourrait être profitable non seulement à l'industrie minière mais aussi aux entreprises forestières et aux plantations de palmiers à huile. On ignore si les auteurs du rapport ont demandé l'avis des communautés qui risquent de perdre leur accès à la terre dont elles vivent, non seulement à cause des activités minières mais aussi parce que la destruction que ces activités provoquent serait compensée par des 'zones de compensation de biodiversité'. Ce que l'on sait, c'est que les auteurs ont consulté des ONG écologistes internationales, de grandes entreprises minières et des sociétés de plantation de palmiers à huile, et qu'ils les ont explicitement remerciées de leur contribution à la rédaction du rapport.

Accumuler davantage d'argent pour faire la même chose. La financiarisation des plantations industrielles d'eucalyptus de l'entreprise Fibria au Brésil

Bulletin 213 – Avril 2015

Une nouvelle, étrange à première vue, a circulé au Brésil en 2013 : l'entreprise Fibria, un des plus grands producteurs mondiaux de pâte à papier fabriquée à partir de plantations industrielles d'eucalyptus et qui possède près d'un million d'hectares au Brésil, aurait vendu 210 000 hectares de « ses » terres à l'entreprise Parkia Participações, une entreprise « brésilienne » mais avec des investisseurs étrangers. En plus, quand la presse brésilienne a rapporté cette vente, Fibria a dit qu'elle prétendait vendre de la même manière presque la moitié des terres qu'elle possédait au Brésil, soit près d'un demi-million d'hectares (1). La question à se poser est la suivante : pourquoi une entreprise qui, comme toutes celles du secteur, a toujours cherché à s'approprier de plus en plus de terres pour y planter des eucalyptus, serait-elle disposée aujourd'hui à céder ces terres ? Quelle en est l'explication ?

FSC : La certification des marchés d'accumulation

Bulletin 213 – Avril 2015

Depuis longtemps déjà, le WRM, avec d'autres organisations et mouvements sociaux, dénonce le rôle néfaste de la certification de projets intrinsèquement destructeurs des forêts et des réseaux de vie qu'elles hébergent. En outre, ces projets se sont avérés nuisibles pour les communautés qui habitent les forêts et qui en dépendent. Le Conseil de gestion forestière (Forest Stewardship Council, FSC) non seulement légitime des activités de coupe industrielle dans les forêts tropicales et de vastes étendues de plantations industrielles, mais il s'est associé en plus au marché du carbone, en certifiant des arbres destinés à « piéger du carbone ». Et, par-dessus le marché, le FSC prétend disposer, d'ici la fin 2015, d'un plan global pour certifier les « services écosystémiques ». Sans s'attaquer aux causes réelles du déboisement, le FSC défend l'idée que la « nature » peut être comptabilisée et commercialisée, tout en encourageant une plus forte consommation de produits et de dérivés du bois, pourvu qu'ils portent son label.

La financiarisation de l'eau: de quoi s'agit-il?

Bulletin 214 – Mai 2015

La «financiarisation de l'économie», dans laquelle l'échange d'argent, de risques et de produits financiers pour l'accumulation de capital est devenu plus profitable et a commencé à devancer l'échange de biens et de services, a pénétré tous les marchés. En plus d'envahir des domaines tels que les systèmes de reproduction sociale (pensions, santé, éducation, logement), elle a atteint les biens communs naturels. Dans ce contexte, la financiarisation des biens naturels crée de nouveaux «actifs» que l'on peut s'approprier et dont les investisseurs financiers peuvent tirer des profits, directement ou en créant d'autres possibilités de commerce et de spéculation sur les marchés financiers. Et alors, à quel point peut-on dire que l'eau naturelle commune est «financiarisée»?

Les dispositifs de compensation de la biodiversité permettent aux sociétés minières de poursuivre leurs destructions comme si de rien n'était

Bulletin 215 – Juin 2015

Depuis plus de dix ans, des sociétés minières telles que Newmont et Rio Tinto participent à des programmes volontaires de compensation de la biodiversité, même lorsque cette compensation n'est pas une obligation légale. Mais alors, quel est l'intérêt des sociétés minières à s'investir dans des programmes de compensation même quand aucune législation ne les oblige à le faire ?

Que révèle la critique de l'encyclique du pape par les partisans du marché du carbone et de REDD ?

Éditorial - Bulletin 216 – Juillet 2015

Il est rare de voir autant d'organisations et de personnes discuter d'une encyclique papale. Bien qu'il n'ait pas pris en compte des questions importantes, le document était assez incisif et efficace dans son analyse et son questionnement du modèle de surconsommation et de production actuel du capitalisme mondialisé. Avec cela, l'encyclique a conforté ce que les mouvements sociaux et d'autres groupes soulignaient et dénonçaient depuis longtemps. Dans ce document, le pape a également remis en

cause certaines des fausses solutions à la crise climatique qui ont été présentées à la population mondiale. Certains défenseurs du mécanisme de compensation carbone, qui permet la vente et l'achat de crédits carbone, aussi connu sous le vocable d'échange des droits d'émissions de carbone, s'en sont émus. La question est alors : Que révèlent les critiques publiées par certains d'entre eux ?

La déforestation finance plus de plantations : Le nouveau projet de loi sur le Fonds de reboisement compensatoire en Inde

Bulletin 217 – Août 2015

Le nouveau projet de loi sur le Fonds de reboisement compensatoire en Inde est la logique de la compensation sous sa forme la plus cynique. Ce système demande que des plantations d'arbres soient créées dans des terres non forestières sur une superficie au moins équivalente (dans le cas des projets du secteur public) à celle utilisée pour chaque cas de conversion de zone forestière. Dans le cas de projets privés, les plantations doivent être établies sur une surface deux fois supérieure à la surface convertie. Sans tenir compte du fait que la forêt ne peut être ni recréée grâce aux plantations, ni compensée par des moyens monétaires, le gouvernement est déterminé à développer sa stratégie néolibérale de croissance économique sans contraintes. Ce processus porte préjudice aux forêts, aux communautés forestières et à une grande partie de la population rurale pauvre de l'Inde, et ce, à deux niveaux. Surtout, l'illusion que l'argent ou les plantations peuvent compenser la destruction des forêts légitime et habille d'un vernis écologique des événements de déforestation écologiquement et socialement inadmissibles.

La société minière VALE développe le palmier à huile au Pará, Brésil: les effets de «l'économie verte»

Bulletin 218 – Septembre 2015

L'expansion de la culture industrielle du palmier à huile commença au Pará vers l'an 2006. Des entreprises comme VALE ont accaparé des terres dans la région et l'arrivée du palmier à huile a fait quitter le territoire à de nombreuses familles. Les plantations de palmiers à huile servent surtout à l'entreprise et à sa publicité « verte », puisque 80 % du diesel qu'elle consomme proviennent aujourd'hui du pétrole. Avec l'expansion prévue de la production et des voies ferrées, sa consommation de pétrole et les émissions de carbone qui en découlent augmenteront également. Cet exemple montre que « l'économie verte », plutôt que de servir à réduire les émissions, sert à créer un « rideau de fumée » qui permet aux entreprises d'accroître encore leur production en brûlant encore plus de combustibles fossiles, tandis que se multiplient les effets négatifs sur les communautés locales qui luttent, non seulement contre les mines mais aussi contre les plantations de palmiers à huile.

Capital financiarisé et sociétés productrices d'huile de palme

Bulletin 218 – Septembre 2015

La croissance de la demande mondiale en huile de palme a permis au secteur d'enregistrer des bénéfices exceptionnels et a transformé ces plantations en des placements très recherchés pour les banques, les fonds de pension et d'autres acteurs financiers qui cherchent à tirer profit du boom dans le secteur. De riches hommes

d'affaires contrôlent la plupart des grands groupes du secteur de l'huile de palme, en particulier en Asie, mais des investissements par divers instruments financiers sont en train d'aider ces multinationales à étendre leurs plantations et leur pouvoir. Néanmoins, les plantations de palmiers à huile sont en permanence à l'origine d'une déforestation, d'incendies de forêts et de tourbières, de pollutions liées à l'utilisation intensive de produits agrochimiques, et elles sont imposées aux communautés locales et aux populations autochtones, alors qu'elles détruisent leurs moyens d'existence et leurs territoires.

Alerte sur REDD! Comment les projets REDD+ sapent l'agriculture paysanne et les vraies solutions du changement climatique

Bulletin 219 – Octobre 2015

L'agriculture fait de plus en plus l'objet de débats dans les forums de haut niveau sur le changement climatique qui proposent divers programmes, censément destinés à aider les agriculteurs à s'adapter au changement climatique et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture. Ces initiatives sont fortement encouragées par les grandes entreprises et les gouvernements qui souhaitent protéger l'agro-industrie et les systèmes alimentaires industriels contre les vraies solutions qui fourniraient davantage de terres aux paysans et qui soutiendraient l'agriculture agro-écologique à destination des marchés locaux. Ainsi, l'agriculture paysanne à petite échelle est la cible de ceux qui proposent agressivement de fausses solutions du changement climatique, tandis que l'agriculture industrielle reste presque inchangée. Une de ces propositions est le système dénommé REDD+.

L'agriculture intelligente face aux transnationales

Bulletin 219 – Octobre 2015

À l'approche des pourparlers de l'ONU sur le climat qui auront lieu en décembre, on constate qu'une seule initiative gouvernementale importante porte sur le climat et l'agriculture, et qu'elle est contrôlée par les plus grandes industries des fertilisants du monde. L'Alliance mondiale pour l'agriculture intelligente face au climat, lancée en 2014 à New York, lors du Sommet de l'ONU sur le changement climatique, est le résultat de plusieurs années d'efforts du lobby des fertilisants pour bloquer toute action significative concernant l'agriculture et le changement climatique.

L'association de deux mensonges éclatants: les tables rondes de certification et REDD+

Bulletin 219 – Octobre 2015

La certification a été décrite comme le mensonge le plus flagrant du mouvement pour la durabilité. Et ces dernières années, les tables rondes de certification ont fait équipe avec un autre mensonge flagrant: le système REDD+. Dans le cas de ce dernier, le mensonge commence avec son nom. En effet, REDD+ n'est pas conçu pour réduire les émissions, ou du moins, celles causées par les responsables du déboisement à grande échelle. En revanche, REDD+ accuse de la diminution des forêts les petits agriculteurs et les peuples forestiers, tandis que le déboisement causé par les transnationales et les politiques gouvernementales, responsables véritables du déboisement, se poursuit sans relâche, souvent dissimulé derrière le label des normes de certification et de REDD+

La farce d'une "sylviculture intelligente": les cas de Green Resources au Mozambique et de Suzano au Brésil

Bulletin 219 – Octobre 2015

“Personne ne mange d’eucalyptus”. Avec cette affirmation, les paysans exprimèrent leur indignation il y a quelques années, quand l’entreprise Aracruz Celulose étendit la monoculture d’eucalyptus aux terres de l’état d’Espírito Santo, au Brésil, pour produire et exporter davantage de cellulose. Ce faisant, aussi bien Aracruz que d’autres entreprises ont toujours tenu un discours public où elles vantaient leurs pratiques comme “intelligentes”. Elles affirmaient, par exemple, que l’on ne plantait d’eucalyptus que sur des terres “dégradées” ou “abandonnées”. Aujourd’hui, avec la crise climatique, la FAO suggère d’adopter “une sylviculture intelligente pour le climat”. Notre question est: “peut-on dire que les pratiques actuelles de ces entreprises ressemblent à une “sylviculture intelligente”?”